Réaliser son Document Unique d'Evaluation des Risques

Bénéficiez des conseils d'un conseiller MSA pour réaliser de manière collective et sans prise de tête ce document obligatoire

PUBLIC CIBLE

Agriculteurs des Côtes d'Armor - Notre organisme est en capacité d'adapter ses prestations aux éventuelles situations de handicap, temporaires ou permanentes. Merci de nous contacter afin d'étudier ensemble les possibilités d'adaptation.

OBJECTIFS

- Être capable d'identifier les risques sur son exploitation.
- Comprendre pourquoi et comment réaliser un DUER

PRÉ-REQUIS

Aucun pré-requis nécessaire

CONTENU

- Qu'est-ce que le document unique ? (rappel de la législation)
- Présentation et recensement des différents risques sur l'exploitation selon les activités concernées.
- Mesures et préconisations à mettre en place pour éviter ou diminuer ces risques
- Comment le réaliser (méthodologie, évaluation…) ?
- Pourquoi est-il préférable de le réaliser « soi-même »

MODALITÉ D'ENSEIGNEMENT

présentiel

MÉTHODES ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

Exposé oral avec support powerpoint et écrit.
Analyse de cas et mise en situation

MODALITÉS D'ÉVALUATION DES ACQUIS

Questionnaire en fin de session.

DÉCLARATION D'ACTIVITÉ DE L'OF

Agriculture Paysanne 22

N° organisme de formation : 53220533422
N° SIRET : 40 98 56 879 00013

Infos complémentaires

ORGANISÉE PAR

ADEAR Côtes d'Armor

DURÉE : 1 jour(s)

DATE LIMITE : 01/02/2021

MODALITÉS D'ACCÈS

Les modalités d'accès seront précisées lors de la confirmation d'inscription

TARIFS

Adhérent	**20 €**
Non adhérent	**20 €**
Non agricole	**150 €**

Finançable par le fond de formation Vivea

ATTESTATION

Remise en fin de formation

RENSEIGNEMENTS

Cédric Bernard
agriculturepaysanne@wanadoo.fr
ADEAR Côtes d'Armor
Agriculture paysanne 22
93 boulevard Edouard Prigent
22000 Saint-Brieuc
Tel. 02.96.78.95.41 / 07.81.67.72.07

MENTIONS

Pour réussir votre formation, notre organisme est en capacité d'adapter ses prestations aux éventuelles situations de handicap, temporaires ou permanentes. Merci de nous contacter afin d'étudier ensemble les possibilités d'adaptation.

NOTE : Respects des mesures sanitaires en vigueur, amener un masque.

DATES, LIEUX ET INTERVENANTS

Date	Lieu	Intervenant
22/02/2021		Gildas Griveau, MSA Armorique
15/02/2021	à définir - sur une ferme de l\'un des participants. 22 Côtes-d'Armor	Gildas Griveau, MSA Armorique

FINANCEURS

☐ J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation (Voir la fiche)